

DELEGATION DE M. Jean-Michel GAUTE

D -20110041

Construction d'un centre technique des espaces verts Carle Vernet. Avenant au marché de travaux. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20090654 du 23 novembre 2009, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la construction du centre technique des espaces verts Carle Vernet, pour un montant de 699 280,09 € TTC dont 170 571,01 € TTC attribué à la Société FAYAT par marché n°M090462 en date du 30 novembre 2009.

Par la suite, le marché n° M090465 du lot 4 – Couverture attribué à l'entreprise SMAC par procédure adaptée pour un montant de 75 892,29 € TTC, porte le coût total des travaux à 775 172,38 € TTC.

Lors de l'exécution des travaux de terrassement, il est apparu que le sol de ce terrain présentait des traces de pollution (hydrocarbure aromatique).

De fait, l'évacuation de ces terres ne pouvait être réalisée qu'avec un acheminement vers un centre de traitement spécialisé.

Ces prestations concernent :

Lot n° 1 – VRD

Marché M090462 – Entreprise FAYAT

- Acheminement vers le centre de stockage spécialisé

	Montant en € TTC
Montant Marché initial	170 571,01
Montant avenant n°1	22 562,54
Nouveau montant marché	193 133,55

Le nouveau montant des travaux s'élève à la somme de 797 734,92 € TTC.

D'autre part, il convient également de prendre en compte l'interruption de chantier qui en découle, de prolonger le délai d'exécution de 5 mois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget en cours, rubrique 020, Article 2313.

M. REIFFERS. -

Comme vous le savez la Ville participe avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, le CIVB, le Conseil Régional d'Aquitaine maintenant, et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux à une association dite Association Centre Culturel et Touristique du Vin qui vient en appui de la maîtrise d'ouvrage programmée pour la construction de ce bâtiment.

Vous vous rappelez que la pré-sélection des architectes a été faite à la fin du mois de décembre. C'est, je pense, l'élément nouveau par rapport à la dernière fois que nous avons évoqué ce dossier dans cette assemblée.

Cette association de préfiguration a un budget qui a été voté par son conseil d'administration pour 2011 qui est de 989.923,34 euros. Il est demandé à l'ensemble des partenaires de cotiser de façon égale.

Ce qui est donc demandé aujourd'hui c'est de voter la subvention qui a été prévue au Budget Prévisionnel 2011, à savoir 138.220,82 euros, et d'y ajouter un financement complémentaire pour être à part égale avec les quatre autres contributeurs de 26.766,40 euros.

M. le MAIRE. -

Merci. Questions ? Oppositions ? Abstentions ?

Abstention du groupe communiste.

Merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20110042

Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et câblés de la rue du Grand Maurian. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et câblés de la rue du Grand Maurian, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé une procédure adaptée sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le service des Mises en Lumière.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport technique, l'offre du groupement AXIMUM/SPIE a été classée en premier pour un montant de 452 254,24 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le groupement précité en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 814, article 2315.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110043

**Entretien, exploitation et rénovation des installations
d'éclairage public et de mises en lumière de la Ville de Bordeaux.
Signature des marchés. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'entretien, l'exploitation et la rénovation des installations d'éclairage public et de mises en lumière de la Ville de Bordeaux, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le service des Mises en Lumière.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 - Entretien, exploitation et rénovation des installations d'éclairage public du secteur Nord de la Ville de Bordeaux – 13 600 points lumineux.

Le montant de la dépense annuelle est estimé à 693 980 € H.T.

Société SPIE sur la base des prix figurant au bordereau des prix.

Lot 2 – Entretien, exploitation et rénovation des installations d'éclairage public du secteur Sud de la Ville de Bordeaux – 15 300 points lumineux.

Le montant de la dépense annuelle est estimé à 802 675 € H.T.

Société CITEOS sur la base des prix figurant au bordereau des prix.

Lot 3 – Entretien et rénovation des installations de mises en lumière de la Ville de Bordeaux – 3 900 points lumineux.

Le montant de la dépense annuelle est estimé à 150 500 € H.T.

Société CITEOS sur la base des prix figurant au bordereau des prix.

Ces marchés à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, seront conclus pour un an à compter de leur notification avec possibilité de les reconduire expressément trois fois selon les dispositions de l'article 77-1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 814, articles 61523, 2315.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110044

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de prestations d'audit de systèmes SSI, ou de missions de coordination SSI. Signature des accords-cadres. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation de prestations d'audit de systèmes SSI, de réalisation de pièces techniques sur des projets de remplacement ou de mise aux normes de SSI, ou de missions de coordination SSI, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un accord-cadre en appel d'offres ouvert visant à retenir au maximum 3 prestataires par lot, qui seront remis en concurrence au fur et à mesure des besoins.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Mission de coordination SSI suivant Norme NFS 61-931
Société CSD AQUITAINE
Société A2CI
Société SECURITE INGENIERIE

Lot 2 : Mission d'AMO pour la rédaction des pièces techniques (CCTP)
Société SECURITE INGENIERIE
Société MC2 ENGINEERING
Société BTH INGENIERIE

Lot 3 : Mission d'audit Système SSI et sécurité incendie des bâtiments
Ce lot sera attribué lors du prochain conseil municipal.

L'estimation de la dépense annuelle est de 70 000 €.

Ces accords-cadres passés sans montant minimum et sans montant maximum seront conclus pour une période de 3 ans à compter de leur notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les accords-cadres avec les sociétés précitées en application des articles 33 3^oal., 57 à 59 et 76 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110045
**Requalification de la Bibliothèque de Bordeaux-Lac. Avenants
aux marchés de travaux. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'opération de requalification de la bibliothèque des Aubiers, passée en marché négocié, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour un montant de 201 828.11€ TTC.

En cours de chantier, il apparaît nécessaire d'adapter à l'existant certaines prestations techniques.

Le coût de ces ajustements est estimé à 3 955,28 € TTC, portant le montant global des marchés à 205 783.39€ TTC (+ 1,96 %).

Les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

Lot n° 2 –CHARPENTE METALLIQUE-
Marché n° 100214- Entreprise BE3C

- Vérification et relevé de la structure existante y compris note de calcul

	Montant en €
Montant de base	15 673.58
Montant Avenant n° 1	750.00
TOTAL TTC	16 423.58

Lot n° 3 –MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM-
Marché n° 100215 - Entreprise SOBLACO

- Fourniture et pose d'une ossature métallique pour reprise des menuiseries
- Fourniture et pose d'un habillage de l'angle du pignon Nord

	Montant en €
Montant de base	55 315.00
Montant Avenant n° 1	3 205.28
TOTAL TTC	58 520.28

Lot n° 5 –. PLATERIE/REVETEMENT DE SOL/MENUISERIES/PEINTURES -
Marché n° 100217 - Entreprise EPRM

- Avenant technique sans incidence financière:
 - Plus value
 - Reprise des grattages et élimination des parties corrodées
 - Habillage des poteaux de l'entrée
 - Flocage sur retombée

Séance du lundi 31 janvier 2011

- Dépose des plafonds tendus
- Moins value
 - Plafond plâtre
 - Tablette d'allège
 - Trappes
 - Revêtement de sol

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis de la Commission d'appel d'offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 321- Article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110046

Stade Chaban Delmas. Remise en état des structures béton et étanchéité. Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre et de contrôle technique. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-20050659 du 19 décembre 2005, D-20070417 du 9 juillet 2007, et D -20080425 du 15 juillet 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la remise en état des structures béton et l'étanchéité du stade Chaban-Delmas au groupement CETAB, bureau d'études, Messieurs BAUDIN-LIMOZIN, Architectes.

Suite à un mouvement de la structure en voûte de la couverture de la tribune de face, des fissures sont apparues entraînant des désordres sur les poutres.

Compte tenu de l'urgence, nous avons proposé de confier à l'équipe de maîtrise d'oeuvre, une mission complémentaire de conseil et d'assistance qui comprend :

- Diagnostic visuel des désordres et établissement d'une procédure pour le suivi des mouvements,
- Rédaction d'une notice de sécurité,
- Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour les réunions avec la Commission Départementale de Sécurité.

Par ailleurs, il convient de passer une mission complémentaire d'analyse du diagnostic et d'assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour les réunions avec la Commission Départementale de Sécurité au Bureau de Contrôle QUALICONSULT.

Marché M050722 - Maître d'oeuvre CETAB

	Montant en € TTC
Tranche ferme	313 474.22
Montant tranche conditionnelle 1	54 750.95
Montant avenant n° 3	7 176.00
Nouveau forfait de rémunération TF et TC 1	375 401.17

Marché M060263 - Bureau de contrôle QUALICONSULT

	Montant en € TTC
Tranche ferme	18 029.70
Montant tranche conditionnelle 1	9 687.60
Montant avenant n° 1	8 455.72
Nouveau forfait de rémunération TF et TC 1	36 173.02

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours – rubrique 412- Article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110047
Etudes et expertises d'arbres. Signature du marché.
Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville a en charge la gestion de l'ensemble des arbres situés sur le domaine public, dans les établissements scolaires, sportifs ainsi que sur les divers terrains dont la ville est propriétaire. Ceci représente au total environ 25 000 arbres auxquels il faut rajouter près de 20 000 arbres situés dans les espaces naturels.

Une partie de ce patrimoine fait partie des 200 hectares de jardins historiques, espaces verts et espaces naturels labellisés Espaces Verts Ecologiques en 2010. Ce label intègre dans son référentiel gestion raisonnée et écologique du patrimoine végétal.

Afin d'améliorer la gestion de ce patrimoine, un logiciel de gestion et de maintenance des arbres a été développé dans l'objectif de maîtriser l'expertise du patrimoine arboré, maîtriser les risques liés à ce patrimoine et gérer les interventions. La solution permettra le partage et la circulation de l'information entre les acteurs autour de l'arbre et du paysage ainsi que la population. L'objectif principal est d'accroître la connaissance du patrimoine arboré de la Ville de Bordeaux en terme de localisation mais également en termes qualitatifs et quantitatifs visant l'application d'une gestion raisonnée et d'un plan de maîtrise des risques.

Un recensement exhaustif des arbres gérés par la Direction des Parcs et Jardins est programmé en 2011. Actuellement, un géoréférencement est en cours sur les différents secteurs de la ville.

En parallèle, la Ville a le souhait de recourir à un bureau d'étude spécialisé pour procéder à des expertises et des études techniques sur ce patrimoine arboré.

Dans ce cadre, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la direction des Parcs et Jardins.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société ATELIER DE L'ARBRE sur la base des prix figurant au bordereau de prix.

Ce marché à bons de commande sera conclu avec un minimum annuel de 20 000 € H.T. et sans montant maximum pour une durée de un an à compter de sa notification avec possibilité de le reconduire expressément trois fois en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Séance du lundi 31 janvier 2011

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33 3^{al.} et 57 à 59 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823, article 2318.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20110048

Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibération D20100682 du 29 Novembre 2010, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés concernant la fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations.

Faute de réponse sur les lots 40, 41 et 42, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le parc-auto.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 40 : acquisition de matériels de câblage électriques, électroniques et outillages spécifiques pour tous types de véhicules et engins
La dépense annuelle est estimée à 3 500 € TTC
Société BERNER qui consent une remise de 45 % sur les fusibles, crosses et gaines.

Lot n° 41 : fourniture de matière première pour usinage mécanique (bronze – aluminium – inox – acier à vérin – acier chromé rectifié – aciers spéciaux)
La dépense annuelle est estimée à 2 000 € TTC
Faute de réponse, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 42 : Fourniture de boulonnerie, visserie répondant à un usage mécanique automobile
La dépense annuelle est estimée à 3 000 € TTC
Faute de réponse satisfaisante ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce marché à bons de commande sans montant minimum ni maximum, sera conclu pour une durée de un an à compter de sa notification, reconductible expressément 3 fois selon les dispositions de l'article 77.1 du code des marchés publics. Ce type de marché permet à la Ville de Bordeaux de ne pas être engagée financièrement par un montant minimum. En effet, les services concernés ne sont pas en mesure de faire une prévision à long terme concernant principalement l'achat de pièces détachées et de réparations à effectuer sur les matériels.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40,57 à 59 du code des marchés publics.
La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 60632.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110049

Fourniture de papiers divers. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fourniture de papiers divers, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier élaboré par la Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société INAPA sur la base des prix figurant sur le bordereau de prix et/ou au catalogue.

Ce marché à bons de commande sans minimum ni maximum, sera conclu à compter de sa notification jusqu'au 14 Juin 2011, reconductible expressément deux fois en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense moyenne annuelle au cours des trois dernières années s'élève à 4 000 € H.T.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 020, 321 article 6064.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110050
Maintenance des équipements de chauffage individuels.
Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la maintenance préventive et curative des équipements de chauffage individuels, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des Constructions Publiques.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société SAVELYS sur la base des prix du bordereau des prix.

La dépense annuelle est estimée à 45 000 € H.T.

Ce marché à bons de commande sans minimum ni maximum sera conclu pour une durée de un an à compter de sa notification avec possibilité de le reconduire expressément 3 fois, en application de l'article 77-1 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 033, 064, 321, 020, 813, 322, articles 61522, 5156, 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20110051

Maintenance et fourniture de moyens de protection contre l'incendie. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Afin de procéder à la vérification, l'entretien, la remise en état éventuelle et la réparation des matériels de protection contre l'incendie des différents établissements, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des Constructions Publiques.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société CHRONOFEU sur la base des prix figurant au bordereau de prix.

La dépense annuelle varie entre 60 000 € et 105 000 € TTC.

Ce marché à bons de commande sera conclu de sa notification jusqu'au 31 décembre 2011, reconductible expressément trois fois en application de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles 6156 - 2188.

M. le MAIRE. -

Il nous reste la délégation de M. GAUTE

Monsieur l'Adjoint...

M. GAUTE. -

Conseiller Municipal délégué, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE. -

Tout d'un coup j'ai progressé... C'est l'ambiance...

M. GAUTE. -

C'est gentil d'y penser.

(Rires)

M. le MAIRE. -

Vous voyez qu'on peut être très très bien entouré par quelqu'un qui n'est pas adjoint puisqu'il est dans un rôle clé qui est celui de la Commission d'appels d'offre.

M. GAUTE. -

Pas d'observations. Simplement deux petites remarques.

Sur le stade Chaban Delmas je vous rappelle que nous avons signé un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise en état des structures béton. Aujourd'hui, suite au mouvement de la structure en voûte de la couverture de la tribune il apparaît urgent de confier une mission complémentaire d'analyse, de diagnostic et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est ce que nous vous proposons.

La 49, il s'agit de fournitures de papier. Dans le cadre de cette consultation il a été précisé au règlement de consultation que les offres seraient appréciées au regard notamment d'un critère environnemental à hauteur de 20% et d'un critère tenant à la qualité des produits à hauteur de 40%.

Plus précisément, les caractéristiques du critère environnemental sont issues de forêts gérées durablement éco-label.

Les caractéristiques des critères techniques, je cite : blancheur, opacité et rugosité telle à l'image de nos débats municipaux.

M. le MAIRE. -

Merci. Sur ces dossiers qui sont souvent des appels d'offres est-ce qu'il y a des questions ?

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, je souhaiterais intervenir sur la 42. Je tiens juste à vous dire que si l'enfouissement des réseaux électriques est possible rue du Grand Maurian, il en est de même pour la rue Cité Dutré(?).

Lors du dernier conseil de quartier à la Base Sous-Marine vous aviez répondu que la réfection de cette voie prévue depuis plusieurs années était empêchée par la présence de poteaux électriques sur les trottoirs, rendant difficile le passage des personnes à mobilité réduite.

L'état actuel de la rue rend les trottoirs impraticables : trous, bosses, cailloux, ciment, goudron. La chaussée est à l'identique...

M. le MAIRE. -

Bon. Chère Madame, si on fait la liste de toutes les rues qui méritent une rénovation dans Bordeaux on va y passer la soirée. Là il s'agit de la rue du Grand Maurian.

MME DIEZ. -

Il n'empêche qu'il serait quand même bon de faire ces travaux...

M. le MAIRE. -

Assurément.

MME DIEZ. -

Parfaitement. D'autant plus que la dégradation accélérée de cette voie met en danger les riverains, en particulier les personnes âgées nombreuses dans cette rue.

M. le MAIRE. -

Voilà. Et il y a plein d'autres rues.

MME DIEZ. -

En tant que maire vous êtes responsable de la sécurité de vos administrés !

M. le MAIRE. -

Oui. Je le sais très bien. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

MME DIEZ. -

Je suis désolée, il est bon que vous entendiez ce que les riverains ont besoin de vous rapporter !

M. le MAIRE. -

Je n'ai pas besoin de vous, Madame, pour entendre ce que disent les riverains...

MME DIEZ. -

Je suis leur porte-parole, vous devez respecter cette parole !

M. le MAIRE. -

Pas du tout. J'ai un maire adjoint de quartier...

MME DIEZ. -

Qu'elle fasse son travail !

M. le MAIRE. -

...qui est aussi efficace que vous et qui me fait remonter les observations beaucoup plus rapidement que vous parce que je la vois plus souvent que vous. Il ne faut pas croire que vous êtes mon seul canal avec la population.

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Très rapidement, Monsieur le Maire, parce que je sens que ce n'est plus l'heure...

(Brouhaha)

M. PAPADATO. -

Je voudrais intervenir sur la 49 par rapport à la fourniture de papier qui concerne directement M. GAUTE et Mme WALRYCK pour leur signaler qu'effectivement la démarche développement durable de l'entreprise a été retenue, ce qui est bien. Nous sommes favorables.

Pour rappeler aussi qu'il y a deux qualités de papier, M. GAUTE, par rapport à la question que j'ai posée en commission. C'est vrai que vous m'avez dit que les papiers étaient choisis entre le FFC et le PEFC. Or il se trouve qu'il y a une qualité supérieure, la première, la FFC qui visiblement est meilleure. Donc, Mme WALRYCK, ce serait bien d'en tenir compte au prochain appel d'offres, d'essayer de resserrer un peu la demande par rapport au papier.

M. le MAIRE. -

Merci.

Est-ce que ceci amène des votes négatifs ou des abstentions sur les 41, 42, 43, et la suite jusqu'à 51 ? Non ?

Elles sont donc approuvées. Je vous en remercie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20110052

Délégation permanente du Conseil Municipal au Maire. Marchés à procédure adaptée. Deuxième semestre 2010. Compte rendu de Monsieur le Maire.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant : Mesdames, Messieurs,

Marchés à procédure adaptée conclus du 01/07/2010 au 31/12/2010

No marché	Intitulé du marché	Notifié le	Montant minimum HT en euros	Montant maximum HT en euros	Titulaire
M100202	LOT 1 : RESTAURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE ST AUGUSTIN	01/07/2010		114 835,14	CAZENAVE SA
M100203	LOT 2 : RESTAURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE SAINT AUGUSTIN	01/07/2010		25 424,20	CAZENAVE SA
M100204	LOT 3 : RESTAURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE SAINT AUGUSTIN	01/07/2010		13 077,25	BODET
M100231	RESTRUCTURATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE HENRI IV, MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE	12/07/2010		21 512,50	SOCOTEC
M100232	AUDIT DE LA FONCTION INFORMATIQUE ET RECOMMANDATION PROSPECTIVES D'AMELIORATION	05/07/2010	30 000,00	120 000,00	PRICE WATER HOUSE COOPERS
M100234-1	GESTION ET MAINTENANCE INSTALLATIONS DE SECURITE MUSEE ET GALERIE BEAUX-ARTS	19/08/2010	3 144,00	43 144,00	STANLEY SOLUTIONS DE SECURITE
M100235-1	STYLOS GRAVES AU LOGO DE LA MAIRIE DANS LEURS ECRINS DESTINES AUX MARIES	15/07/2010	Pas de montant minimum	12 000,00	BALLE DE MATCH
M100251	RESTRUCTURATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE HENRI IV - MISSION SPS	29/07/2010		7 456,00	SARL GM QUALITE
M100276	RECONSTRUCTION CRECHE GINESTOUS LOT 14 AMENAGEMENTS EXTERIEURS PAYSAGERS	22/09/2010		57 840,00	SPORT ENVIRONNEMENT
M100285	ETUDE PRE-OPERATIONNELLE OPAH SUR LES HOTELS MEUBLES BORDELAIS	04/08/2010		70 000,00	PACT HABITAT DEVELOPPEMENT DE LA
M100286	CONTRÔLE TECHNIQUE - REQUALIFICATION DE LA BIBLIOTHEQUE - PHASE 2	27/07/2010		16 800,00	APAVE SUDEUROPE
M100287	MISSION SECURITE ET PROTECTION DE SANTE REQUALIFICATION BIBLIOTHEQUE MERIADECK -PHASE 2	27/07/2010		6 906,60	EXELL SECURITE
M100288	PATINOIRE MERIADECK -REPLACEMENT PORTES AUTOMATIQUES DU HALL D'ENTREE	27/07/2010		16 200,00	LACROIX PORTES AUTOMATIQUES
M100289	LOT 1 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER & LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		46 999,95	BATIMENT DES GRAVES
M100290	MAISON DE QUARTIER JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	13/10/2010		28 403,93	ETANDEX
M100291	LOT 3 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		60 000,00	SOBLACO

Séance du lundi 31 janvier 2011

M100292	LOT4 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		13 920,00	CASTET FRERES
M100293	LOT 5 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		22 648,50	ERIC GOURDET
M100294	LOT 6 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		13 229,70	PLAMURSOL SARL
M100295	LOT 7 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		6 362,65	EPF SARL
M100296	LOT 8 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		138 603,23	GUREA ENERGIE
M100297	LOT 9 - MAISON DES JEUNES DE ST AUGUSTIN SALLE DE QUARTIER ET LOCAL TRAITEUR	31/08/2010		24 395,00	ETRELEC
M100298	REMISE EN ETAT PISCINE JUDAIQUE - LOT 1 GROS-OEUVRE CARRELAGE	13/08/2010		561 371,26	CMB
M100299	REMISE EN ETAT PISCINE JUDAIQUE - LOT 2 TRAITEMENT DE L'EAU	13/08/2010		269 893,33	HERVE THERMIQUE
M100300	REMISE EN ETAT PISCINE JUDAIQUE - LOT 3 MENUISERIE PLATRENERIE PEINTURE	13/08/2010		92 390,98	LMCONSTRUCTIONS
M100301	REMISE EN ETAT PISCINE JUDAIQUE - LOT 4 PLAFOND TENDU ET FAUX PLAFONDS	13/08/2010		156 830,00	PLAFONDECOR
M100302	REMISE EN ETAT PISCINE JUDAIQUE - LOT 5 SANITAIRE - VMC	13/08/2010		148 250,00	CHRISTIAN PONT
M100303	PISCINE JUDAIQUE REMISE EN ETAT - LOT 6 ELECTRICITE	13/08/2010		29 735,89	INEO AQUITAINE SNC
M100304-1	VETEMENTS DE TRAVAIL -LOCATION ENTRETIEN LOT 1 POUR LE CABINET DU MAIRE	10/08/2010	17 000,00	34 000,00	ANETT UN
M100307-1	CONTROLE DES BUTS DE BASKET BALL, FOOT BALL, HANDBALL, HOCKEY, RUGBY	13/08/2010	Pas de montant minimum	30 000,00	SPORTEST
M100309-1	PRESTATIONS DE FAUCARDAGE/ARRACHAGE/ RAMASSAGE DE VEGETATION AQUATIQUE	13/08/2010	Pas de montant minimum	15 000,00	SMAE
M100310-1	FOURNITURES ET REALISATION DE TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES LOT 1 FOURNITURES	09/08/2010	Pas de montant minimum	20 000,00	PHOTO TOURNY SARL
M100311-1	FOURNITURES ET REALISATION DE TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES LOT 2 TRAVAUX STANDARDS	09/08/2010	Pas de montant minimum	10 000,00	GARCIA FREDERICK
M100312-1	FOURNITURES ET REALISATION DE TRAVAUX PHOTOS LOT 3 TRAVAUX PROFESSIONNELS	09/08/2010	Pas de montant minimum	10 000,00	DUPON
M100313-1	FOURNITURE DE GAZON DE PLACAGE POUR TERRAINS DE SPORT	13/08/2010	6 000,00	24 000,00	SITOFLOR
M100314	ETUDE FAISABILITE ET PROGRAMMATION - CENTRE RESERVES MUTUALISEES MUSEE BEAUX	12/08/2010		49 800,00	BL ASSOCIES

Séance du lundi 31 janvier 2011

M100315A-1	MISE EN PLACE DE ROBINETS THERMOSTATIQUE SUR LES RADIATEURS DES BATIMENTS	12/08/2010	Pas de montant minimum	100 000,00 SPIE SUD OUEST
M100315B-1	MISE EN PLACE DE ROBINETS THERMOSTATIQUE SUR LES RADIATEURS	12/08/2010	Pas de montant minimum	100 000,00 PRO-GCLIM
M100322-1	Lot 1 PAILLE FOIN ACHAT DE PAILLE FOIN ET NOURRITURE POUR LES CHEVAUX	09/08/2010	1 700,00	5 100,00 GRANET HERVE
M100323-1	LOCATION ENTRETIEN DE VETEMENTS DE TRAVAIL LOT 2 DIVERS SERVICES	18/08/2010	500,00	2 500,00 ANETT UN
M100324-1	LOCATION ENTRETIEN DE VETEMENT DE TRAVAIL LOT 3 PARC AUTO	18/08/2010	4 000,00	8 000,00 ANETT UN
M100325-1	LOCATION ENTRETIEN DE VETEMENTS DE TRAVAIL LOT 4 SNACK ALFRED DANAY	18/08/2010	5 000,00	15 000,00 ELIS AQUITAINE MAJ
M100326	MAINTENANCE ET EVOLUTION DU PROGICEIL CIVILNET	03/09/2010		8 361,20 CIRIL S.A
M100328	REFECTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DU MUSEE JEAN MOULIN	07/09/2010		48 918,20 G-TEC
M100329	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ENVIRONNEMENTALE - GYMNASSE BORDEAUX LAC	07/09/2010		17 760,00 PREVENTION CONSULTANTS
M100330	RESTRUCTATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA SALLE FRANKLIN	01/09/2010		40 674,85 INEO AQUITAINE AGENCE PESSAC
M100331	REFECTIONDE LA COUVERTURE DU BATIMENT DE CONSERVATION DU CIMETIERE LA CHARTREUSE	08/09/2010		48 705,91 CAZENAVE SA
M100332	SAPINS DE NOEL - LOT 1 : SAPINS DE 1,6M A 9 M	13/09/2010		17 842,00 ARBORIS
M100333	SAPINS DE NOEL - LOT 2 : 1 SAPIN DE NOEL COUPE DE 16/18 M	13/09/2010		7 300,00 ARBORIS
M100334	RENOVATION DU POSTE HTA/BT PATINOIRE	13/09/2010		167 019,62 CEGELEC
M100335	ETUDE DE PROGRAMMATION POUR CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE A BORDEAUX LAC	21/09/2010		13 000,00 MAITRE PATRICIA
M100336	LOT 1 : ACHAT D'UNE FLUTE BAROQUE NEUVE INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		1 800,00 MUSURGIA/JAN DE WINNE
M100337	LOT 2 ACHAT DE GUITARES INSTRUMENTS MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		815,13 MUSICATIM
M100338	LOT 3 ACHAT DE 2 BATTERIES POUR LE CNR INSTRUMENTS DE MUSIQUE	02/11/2010		3 134,61 DRUMS ET CO
M100339	LOT 4 : ACHAT DE 9 CYMBALES POUR LE CNR INSTRUMENTS DE MUSIQUE	02/11/2010		1 918,60 RYTHMES ET SONS
M100340	LOT 5:MATERIEL ET ACCESSOIRE DE BATTERIE INSTRUMENT DE MUSIQUE POUR LE CNR	02/11/2010		1 596,34 RYTHMES ET SONS
M100341	LOT 6 : ACHAT INSTRUMENTS DE PERCUSSION INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CNR	02/11/2010		1 171,23 RYTHMES ET SONS

Séance du lundi 31 janvier 2011

M100342	LOT 7 : ACHAT DE 7 PIANOS ACOUSTIQUES D'OCCASION - INSTRUMENTS MUSIQUE POUR CNR	21/09/2010		22 759,20 PARISOT PIANOS
M100343	LOT 8 : ACHAT DE 3 CLARINETTES INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		1 734,45 MUSICATIM
M100345	LOT 10 : ACHAT DE 3 SAXONET-CHALUMEAU INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		277,32 MUSICATIM
M100346	LOT 11: ACHAT DE 3 HARPES CELTIQUES INSTRUMENTS MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		4 414,72 L'INSTRUMENTARIUM
M100347	LOT 12 : ACHAT D'UN HAUTOIS INITIATION INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CNR	21/09/2010		332,78 ALFA MUSIQUE
M100348TC1	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COURS ARISTIDE BRIAND ET BALGUERIE STUTTENBERG	12/10/2010		185 812,00 SPIE SUD OUEST
M100348TF	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COURS ARISTIDE BRIAND ET BALGUERIE STUTTENBERG	12/10/2010		43 862,00 SPIE SUD OUEST
M100349	RECRUTEMENT DU DIRECTEUR POLE SENIOR (ACCORD CADRE AC09018)	22/09/2010		16 000,00 GC PARTENAIRES
M100357	TRANSFERT DU PONTON DU QUAI RICHELIEU AU QUAI DES CHARTRONS	22/09/2010		55 750,00 GTM SUD-OUEST TP/GC
M100362	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE BECK BUISSON LOT 1 BIS FONDATIONS SPECIALES	14/10/2010		27 000,00 TEMSOL
M100363	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE BECK BUISSON LOT 9 BIS, MENUISERIES BOIS INTERIEURE	14/10/2010		219 286,70 RIDORET MENUISERIE
M100364	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE BECK BUISSON LOT 11 BIS FAUX PLAFONDS	14/10/2010		22 680,00 PLAFONDECOR
M100368	LOCATION ANNUELLE D'UNE HARPE POUR LE CONSERVATOIRE JACQUES THIBAUD	22/09/2010		862,88 L'INSTRUMENTARIUM
M100369	ESPACE D'ACTIVITES P. TREBOD, EXTENSION FAISABILITE ET PROGRAMMATION	27/09/2010		8 800,00 PILATE MENIGHETTI PROGRAMMATION
M100380	GYMNASE C. MARTIN - CONSTRUCTION NEUVE FAISABILITE ET PROGRAMMATION	11/10/2010		17 160,00 MAITRE PATRICIA
M100381	NETTOYAGE, RESTAURATION ET REMONTAGE D'UN SQUELETTE DE CROCODILE	06/10/2010		2 114,00 JECO
M100382	ENQUET SATISFACTION USAGERS DU SERVICE ACCUEIL A LA POPULATION	15/10/2010		8 235,00 AQUITAINE MARKETING SERVICES
M100383	SALLE JEAN DAUGUET - ESPACE RECEPTIF MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE	19/10/2010		27 667,50 ATELIER BAOBAB
M100384-1	PRESERVATION PATRIMOINE URBAIN-ASSISTANC E VILLE DE BORDEAUX DANS SA DEMARCHE	13/10/2010	20 903,01	31 270,90 MELISSINOS ALEXANDRE
M100385	QUAI DE QUEYRIES - ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20/10/2010		21 187,20 AXIMUM

Séance du lundi 31 janvier 2011

M100386	ACQUISITION ET POSE DE MOBILIER URBAIN & D'EQUIPEMENT POUR LES ESPACES VERTS	13/10/2010	68 000,00	192 000,00	GROUP PROVILLE/MOBIPOSE	
M100387	SOLUTION DE GESTION DES IDENTITES ASSISTANCE A M.O. SUITE AC10002	20/10/2010		38 000,00	EXAKIS	
M100388	NOUVEAU STADE -SITE DE LA JALLERE - DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL	28/10/2010		15 000,00	ENDEMYS	
M100421-1	LOT 2 NOURRITURE POUR CHEVAUX PAILLE FOIN ET NOURRITURE	20/10/2010	1 700,00	8 500,00	EQUIFORM BERTRAND	
M100424	COMPOST VEGETAL UTILISABLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE	05/11/2010	20 000,00	80 000,00	LA GRANDE JAUGUE	
M100426-1	ESSOUCHAGE D'ARBRES PAR GRIGNOTAGE LOT 2	09/11/2010	4 000,00	16 500,00	ELAQUITAINE	
M100428	COEDITION,DIFFUSION ET IMPRESSION DU LIVRE DE L'EXPOSITION "BIGMINIS"	09/11/2010		12 000,00	STERNBERG PRESS	
M100432	GUIDE DES COLLECTIONS POUR LE MUSEE DES BEAUX-ARTS	23/11/2010		Pas de montant minimum	50 000,00	LE FESTIN
M100434-1	MATERIELS ELECTROPORTATIFS SUR BATTERIE	10/12/2010		Pas de montant minimum	100 000,00	CLABE
M100439	CONTROLE TECHNIQUE POUR LE REAMENAGEMENT DE L'ESPACE SAINT MICHEL	19/11/2010		56 800,00	BUREAU VERITAS	
M100440	GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ACTES ADMINISTRATIFS ASSOCIES	30/11/2010	45 000,00	185 000,00	DIGITECH	
M100442	TRAVAUX ELECTRIQUES D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION POUR LE CENTRE DANDICOLE ET	22/11/2010		90 185,20	FACCER JACQUES BITARD	
M100443	TRAVAUX ELECTRIQUE D'AUTIMATISMES ET DE REGULATION POUR LE GYMNASSE JULES FERRY	22/11/2010		19 114,00	GUINVAL	
M100444	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISME ET DE REGULATION POUR L'ECOLE JULES FERRY	22/11/2010		16 937,39	FACCER JACQUES BITARD	
M100445-1	LOCATION ANNUELLE 2 PIANOS, MAINTENANCE, POUR LE CONSERVATOIRE GRAND PARC	10/12/2010		1 608,00	POUEDRAS PIANOS	
M100449	ILOT ARMAGNAC - AMENAGEMENT GYMNASSE ET MEDIATHEQUE - COORDINATION SPS	29/11/2010		2 730,00	PRESENTS	
M100450	ILOT D'ARMAGNAC -AMENAGEMENT GYMNASSE ET MEDIATHEQUE - CONTROLE TECHNIQUE	29/11/2010		26 960,00	BUREAU VERITAS	
M100451	ZAC GINKO AU LAC -CONSTRUCTION SALLES DE DANSE - AMO DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	29/11/2010		13 000,00	EUGEE	
M100452	COFFRETS DESTINES AUX CLUBS SENIORS POUR FETES FIN D'ANNEE 2010	26/11/2010	12 600,00	18 000,00	LES GOURMANDISES D'ALIENOR	
M100453	AMENAGEMENT DU PARC AUX ANGELIQUES DEMOLITION ET NETTOYAGE SITE ETS LENCLEN	29/11/2010		29 159,11	DEMOLITION GIRONDE	

Séance du lundi 31 janvier 2011

M100454	PROJET MESSAGERIE HAUTE DISPONIBILITE SUITE AC10002	03/12/2010		11 625,00 EXAKIS
M100455	ETUDE PROGRAMMATION COMMERCIALE ET ARTI- SANALE SECTEURS GRANDS PROJETS URBAINS	07/12/2010		25 000,00 MALL & MARKET
M100465	GROUPE SCOLAIRE ET CRECHE ALBERT THOMAS CONTROLE TECHNIQUE	13/12/2010		39 040,00 APAVE SUDEUROPE
M100466TC1	EGLISE ST PAUL - RESTAURATION RETABLES MAITRISE D'OEUVRE	08/12/2010		22 930,00 GOUTAL MICHEL
M100466TC2	EGLISE ST PAUL - RESTAURATION RETABLES MAITRISE D'OEUVRE	08/12/2010		16 460,00 GOUTAL MICHEL
M100466TF	EGLISE ST PAUL - RESTAURATION RETABLES MAITRISE D'OEUVRE	08/12/2010		32 355,00 GOUTAL MICHEL
M100467	PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION DE SALLES DE DANSES - ZAC GINKO	15/12/2010		14 300,00 MAITRE PATRICIA
M100468	IMMEUBLE LA CROIX DU MAIL - DIAGNOSTICS PREALABLES ET DEMOLITION	22/12/2010		36 000,00 GINGER CEBTP
M100471	TRAVAUX ELECTRIQUES, AUTOMATISMES, ECOLES JPREVERT, CLASSES VERTES, A MEUNIE	13/12/2010		55 208,33 FACCCER JACQUES BITARD
M100472	AUBERGE DE JEUNESSE BARBEY - AMO REHABILITATION	22/12/2010		36 900,00 MOURET LUC
M100473	STADE GALIN - REFECTION DES BETONS	22/12/2010		149 127,50 CAZENAVE SA
M100475	"ARTS D'AFRIQUE VOIR L'INVISIBLE" EDITION CATALOGUE D'EXPOSITION	22/12/2010		24 270,00 EDITIONS HAZAN
M100476	CLIMATISATION DES CRECHES MUNICIPALES	17/12/2010		30 150,26 TECH FROID CLIMAT
M100478-1	ACHAT ET LIVRAISON DE LIVRETS DE FAMILLE	15/12/2010	5 000,00	25 000,00 FABREGUE IMPRIMERIE
M100480	ETUDE ARCHEOGEOGRAPHIQUE RIVE GAUCHE DE BORDEAUX, SECTEUR BORDEAUX-NORD	28/12/2010		33 800,00 INSTITUT DU TEMPS GERE
M100481	GROUPE SCOLAIRE CRECHE ALBERT THOMAS CONSTRUCTION - MISSION SPS	28/12/2010		7 210,00 COORDIS
M100482-1	LOT 1 ; REPARATION DES INSTRUMENTS DE PERCUSSIONS	22/12/2010	1 500,00	8 000,00 NB PERCUSSION
M100483-1	ACHAT D'INSTRUMENTS DE PERCUSSIONS ET ACCESSOIRES DIVERS	22/12/2010	500,00	3 000,00 NB PERCUSSION
M100485	MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'UNE BOUTIQUE AU MUSEE ART CONTEMPORAIN	27/12/2010		15 989,94 MUSEUM ET INDUSTRIE
M100486	ACHAT DE DEUX CHARIOTS ELEVATEURS ELECTRIQUES POUR LE MUSEE D'AQUITAINE	27/12/2010		17 900,00 FABRE MANUTENTION SAS
M100490	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES SERVICE EDUCATION ET FAMILLE	22/12/2010		8 775,00 EXISTENS EN FORMATION

M. le MAIRE. -

Délégation permanente du Conseil au maire. Est-ce qu'il y a des questions ?

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

J'ai une question, Monsieur le Maire, sur la reconstruction de la crèche Ginestous.

J'ai ouï dire, puisque je siège à la commission consultative des services publics, qu'il pourrait y avoir une délégation de service public pour la gestion de cette crèche. Alors que là, on est sur les aménagements extérieurs paysagers, on n'a pas retenu encore le rôle du gestionnaire privé.

On n'en entend plus parler. Oui, ou non, est-ce qu'il va y en avoir une et sous quelle forme... ? Quel est votre avis là-dessus ?

M. le MAIRE. -

Nous en parlerons le moment venu. Pour l'instant on n'a pas pris de décision. Il s'agit de faire des travaux. Pour le reste on en parlera. Et là-dessus je n'ai pas de délégation permanente. Donc s'il y avait une délégation de service public elle viendrait devant le Conseil, comme vous le savez.

M. RESPAUD. -

Ça dépend sous quelle forme va se faire cette délégation de service public. C'est différent selon que ce soit... vous voyez ce que je veux dire... un concessionnaire, ou autre chose...

M. le MAIRE. -

O.K.

M. RESPAUD. -

Vous ne voulez pas répondre.

M. le MAIRE. -

Je ne peux pas répondre puisqu'on n'a pas pris de décision. Donc je vous le dirai au moment où on aura décidé. Je vous le soumettrai pour décision, puisque je n'ai pas le pouvoir de passer une crèche en délégation sans une délibération du Conseil Municipal, naturellement.

J'ai bien compris que si vous posez la question c'est parce que vous avez déjà une idée arrêtée. Moi, pas encore. On verra.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL